



## **Procès-verbal de l'Assemblée générale 2025 de la Confrérie des Vignobles Fribourgeois**

**Samedi 22 mars 2025 chez Schmutz Vins SA à Praz**

---

C'est dans des circonstances particulières et très tristes que Philippe Pillonel, Gouverneur, salue l'assemblée au nom du Conseil de la Confrérie des Vignobles Fribourgeois et souhaite la bienvenue à chacune et chacun chez Schmutz Vins SA.

En effet, notre Confrère Roger Magnin est décédé sur le chemin qui le menait à notre assemblée générale. Dans ces conditions, plusieurs membres ont renoncé à assister aux débats et sont immédiatement retournés chez eux, ce qui est bien compréhensible.

Trente-deux membres sont finalement présents. Quatre accompagnant(e)s assistent également à l'assemblée (voir liste des présences ci-jointe).

La parole est donnée au Sénéchal qui fait lecture de la liste des personnes qui ont pris la peine de s'excuser, à savoir Olivier Bise, Jacques Bourgeois, Marylène Bovard, Daniel Bulliard, Christine Bulliard-Marbach, Didier Castella, Isabelle Chassot, Romain Collaud, Dominique de Buman, Auguste Girard, Nadine Gobet, Eric Jaquier, Claude Lässer, Sarah Pochon, Christian Raemy et Marcel Roggo.

Le Gouverneur propose d'honorer, par un bref instant de recueillement, les chevaliers partis pour d'autres vignobles célestes. Il demande à l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence en mémoire de Michel Chardonnens, Chevalier d'honneur et ancien membre du Conseil de la Confrérie, Hubert Lauper, Chevalier, Philippe Regamey, Chevalier, Alexandre Schmutz, membre fondateur de la Confrérie et grand-papa de Loïc et Jolan Schmutz qui nous reçoivent aujourd'hui, ainsi que Roger Magnin, Chevalier.

La convocation pour cette assemblée statutaire s'est faite par courrier postal et il est demandé aux membres présents s'ils ont des remarques concernant le mode de convocation. Aucune remarque n'est formulée. L'assemblée est donc valablement constituée et déclarée ouverte à 10 h 35, soit avec trente-cinq minutes de retard vu les circonstances.

Un scrutateur est nommé en la personne de Jean-Luc Rimaz.

L'ordre du jour adressé avec la convocation est le suivant:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 mai 2024
2. Comptes 2024
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Rapport d'activités du Gouverneur
5. Démissions et élections au Conseil
6. Election de deux contrôleurs des comptes

7. Programme d'activités et Chapitre/Ressat 2025
8. Divers

Aucune remarque n'est formulée au sujet du tractanda qui est adopté à l'unanimité.

## **1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 mai 2024**

Cette assemblée s'est tenue au Domaine de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg à Riex en présence de vingt-cinq membres. Le Conseil a fait le choix de ne pas donner lecture des cinq pages du procès-verbal et personne dans l'assistance demande à ce qu'il soit lu. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'assemblée, avec remerciements à son auteur.

## **2. Comptes 2024**

La parole est donnée à Robert Brugger, Garde des Sceaux. Il commente les comptes 2024 qui bouclent avec un bénéfice de CHF 2333,25. La fortune de la Confrérie au 31.12.2024 était de CHF 39'702,55, répartis entre la BCF (CHF 34'345,40), la caisse (CHF 770,55) et la valeur estimée du stock (CHF 8986,60). Il y a en outre des transitoires pour un montant de CHF 4400.- (paiement des cotisations 2025 en 2024).

*Note de la rédaction: un document présentant le détail des produits et des charges figure en annexe à ce procès-verbal.*

## **3. Rapport des vérificateurs pour l'année 2024**

Les vérificateurs des comptes élus en 2021 pour quatre ans sont Christophe Dupasquier et Cédric Guillod. Ils ont vérifié les comptes le 7 février 2025. Cédric Guillod donne lecture du rapport, confirme que tout est en ordre et souligne le travail soigné et précis de Robert Brugger.

Les comptes 2024 sont approuvés par acclamation par l'assemblée. Le Garde des Sceaux ainsi que les deux vérificateurs des comptes sont remerciés pour leur travail.

## **4. Rapport d'activités du Gouverneur**

*«L'année viticole 2024 a été marquée par une forte baisse de production, avec seulement 75 millions de litres de vin récoltés en Suisse, a annoncé l'Office fédéral de l'agriculture. Ce chiffre représente une chute de 25,7% par rapport à 2023 et une baisse de 18,5% par rapport à la moyenne des dix dernières années. Pire: il s'agit de la deuxième plus faible récolte des 50 dernières années, après celle de 2021.*

*Les conditions climatiques difficiles expliquent en grande partie cette situation. Le gel printanier, le mildiou et la grêle ont réduit les rendements dans l'ensemble du pays. La Suisse romande a enregistré une diminution de 23,8% (60,6 millions de litres), la Suisse alémanique une chute de 36,9% (10,4 millions de litres), tandis que la Suisse italienne a été un peu moins touchée avec une baisse de 15,6% (4,2 millions de litres).*

*Pas de panique, la qualité reste.*

*Face à ces défis, les vigneron·nes ont dû redoubler d'efforts, ce qui a fait grimper les coûts de production. Malgré des teneurs en sucre parfois plus faibles, les premières dégustations indiquent que les vins du millésime 2024 se distingueront par leur élégance et leur finesse. En parallèle, la surface viticole suisse a continué de diminuer, atteignant 14'485 hectares, soit 84 hectares de moins qu'en 2023 (-0,6 %).*

*Quant à la Confrérie, l'année 2024 a vu la poursuite de son rythme de croisière. L'Assemblée générale s'est déroulée le 4 mai au Domaine de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg en terres vaudoises à Riex et nous en garderons tous un excellent souvenir. Le 43ème Chapitre et le Ressayage ont eu lieu le 31 août en terres singinoises, au Restaurant «Zum Schlüssel» à Ueberstorf. Une belle découverte pour tous et un lieu qui mérite le détour.*

*L'année 2024 a été clôturée par notre Confrère et ami Renaud Burnier et sa fille Alexandra qui nous ont reçus le 5 octobre dans leurs vignes pour une initiation aux vendanges. Merci à eux.*

*Quant au Conseil, il s'est réuni à cinq reprises durant l'année écoulée. Les séances se déroulant par tournus chez les membres du comité.*

*Quelques mots sur la situation des finances: vous l'avez entendu, la fortune au bilan était de CHF 39'702,55.- au 31.12.2024, soit un bénéfice de CHF 2'333.25.- pour l'exercice 2024. Pour reprendre la formule consacrée, la situation financière est saine et reste stable.»*

## **5. Démissions et élections au Conseil**

Concernant la composition du Conseil, c'est une année de transition puisque quatre de nos collègues nous quittent formellement au terme de cet exercice. Nous enregistrons les départs de:

**Christine Jutzet:** après de très nombreux mois d'absence pour des raisons personnelles, elle a choisi de donner sa démission du Conseil. Elle reste toutefois membre de la Confrérie. Le petit cadeau d'usage lui a déjà été remis. Le Gouverneur la remercie encore pour ses nombreuses années passées au sein du Conseil et lui souhaite «tout de bon» pour son avenir, tant personnel que professionnel.

**Andrea Guillod:** entrée au Conseil en 2022, elle a décidé de ne pas poursuivre son mandat. Nous le regrettons bien évidemment et nous la remercions pour son engagement, bien que bref au sein du Conseil. Nous avons aussi déjà eu l'occasion de lui remettre son petit cadeau de départ.

**Gérard Brodard:** entré en 2021 au Conseil, Gérard a pris la décision de nous quitter au terme de quatre ans de mandat. Nous le voyons partir avec un profond regret et l'annonce de son départ a été une grande surprise pour ne pas dire un choc, tant il s'est investi durant ses quatre ans d'activité, notamment dans la fonction de Majordome, un poste essentiel, s'occupant de la logistique et du bon déroulement des événements. Lors de sa retraite politique, il disait que servir les autres, c'est dans son ADN. Oui, Gérard, fonceur, énergique, rigoureux et ne faisant pas les choses à moitié, toujours prêt à s'engager, c'est ainsi qu'on l'a connu et apprécié durant ces quelques années à nos côtés. Merci à Gérard Le traditionnel cadeau de remerciement lui sera remis prochainement.

**Pierre Morax:** entré à la Confrérie en 2001 il a, dans une progression fulgurante, rejoint le Conseil en 2002, ce qui fait de lui le plus ancien membre du comité encore en activité. Il nous a fait part de son souhait de quitter le Conseil après vingt-trois ans de présence. Professionnel averti et rompu à tous les arcanes du monde agricole et viticole, il est, bien que Vaudois de souche, un remarquable connaisseur des produits du terroir fribourgeois et un inlassable défenseur du vignoble de Cheyres notamment. Infatigable, il a de nombreuses années durant, arpenté tout le canton et bien au-delà afin de faire connaître ses vins. Chaleureux, convivial, accueillant et généreux, c'est à titre personnel, avec un gros pincement au cœur que le Gouverneur voit partir Pierre pour qui il a une grande amitié.

L'image de Pierre Morax restera indissociable des petits cigarillos toujours au coin de ses lèvres et au bruit du pilon résonnant sur la caisse en bois. En guise de remerciements pour toutes ces années de partage un présent lui est remis.

Pierre Morax prend la parole pour remercier le Conseil et expliquer que ce n'est pas sans un pincement au cœur qu'il quitte sa fonction, mais qu'il est temps pour lui de tourner la page.

#### Elections:

L'article 18 des statuts de la Confrérie du 29 avril 2016 précise que le Conseil est formé de sept à neuf membres élus par l'assemblée générale. Nous sommes cinq membres restants et le Conseil a fait le choix de proposer deux nouveaux membres, portant ainsi à sept les membres du Conseil.

La candidature de **Marc-André Ryter** est proposée et la parole est donnée au Garde des Sceaux Robert Brugger pour sa présentation.

*Note de la rédaction: le texte de présentation figure en annexe à ce procès-verbal.*

La nomination de Marc-André Ryter au Conseil de la Confrérie est approuvée par acclamation.

Le deuxième candidat est **Mattéo Murphy**. Il est présenté par le Gouverneur Philippe Pillonel:

Mattéo a grandi dans la Broye vaudoise et fribourgeoise. Il acquiert d'abord une formation universitaire en lettres à Fribourg avant de se tourner vers le monde de la vigne dans lequel il fait un apprentissage et obtient un CFC de viticulteur, puis après une formation œnologique et de caviste à Changins et notamment quelques années au domaine des Faverges, il devient administrateur de la Cave de Cheyres en 2022. Éclectique, c'est un touche-à-tout, investi et engagé dans la société civile, tour à tour et souvent simultanément, sapeur-pompier, sauveteur sur le lac, membre actif d'une jeunesse campagnarde et bénévole dans divers projets en faveur de l'écologie, il fut également conseiller général dans un législatif et musicien à l'harmonie La Persévérance à Estavayer-le-Lac. Ses intérêts sont multiples passant du jardinage à la flûte de pan et la cuisine du dimanche et il avoue quelques autres pêchés plus ou moins capitaux dont on ne retiendra que la gourmandise. Mattéo est marié à Olga et papa d'une petite Agata.

La nomination de Mattéo Murphy au Conseil de la Confrérie est approuvée par acclamation.

Le Gouverneur souhaite la bienvenue au Conseil à ces deux nouveaux membres.

En ce qui concerne les autres membres, ils ont été reconduits dans leur fonction lors de l'AG 2022 pour une durée de 4 ans. La prochaine réélection des membres du Conseil aura donc lieu lors de l'AG 2026.

Après les deux élections du jour, le Conseil dans sa nouvelle composition se constituera lors de son prochain comité. Pour l'heure, les fonctions restent inchangées à savoir:

Philippe Pillonel, Gouverneur

Robert Brugger, Garde des Sceaux

Jean-François Derron, Échanson

Frédéric Chautems, Epistolier

Jean-Pierre Mathys, Sénéchal et Maître des Grimoires

Marc-André Ryter, nouveau membre

Mattéo Murphy, nouveau membre

## **6. Election de deux contrôleurs des comptes**

Les actuels vérificateurs des comptes, Christophe Dupasquier et Cédric Guillod ont été élus en 2021 pour quatre ans. Ils arrivent dès lors au terme de leur mandat. Le Gouverneur les remercie et l'assemblée les applaudit pour leur engagement.

Pour leur succéder, deux personnes se sont mises à disposition pour remplir cette fonction. Il s'agit de Daniel Bonfils et André Kaltenrieder. Tous deux sont élus par acclamation.

## **7. Programme d'activités et Chapitre/Ressat 2025**

L'activité de la Confrérie a débuté tôt cette année avec la célébration de la Saint-Vincent le 14 janvier. Ce fût un très bon moment au Domaine du Petit Château à Môtier avec une initiation à la dégustation orchestrée par Fabrice Simonet. Le Gouverneur remercie toute la famille Simonet pour son magnifique accueil. St-Vincent, patron des vigneron, sera désormais fêté chaque année.

Quant au prochain Chapitre, le 43ème de la Confrérie, il nous conduira dans le district de la Sarine, à Matran, le 14 juin prochain. Nous recevrons à cette occasion une belle brochette de douze candidats à l'intronisation qui se déroulera à l'église. Quant au Ressat, il se tiendra à l'Auberge du Tilleul.

La dernière activité de l'année, le désormais traditionnel rendez-vous viticole, n'a pas encore été agendé. Il aura lieu en automne et devrait faire découvrir un aspect un peu plus obscur des activités vigneronnes.

Tout cela est en préparation et les informations ainsi que le bulletin d'inscription parviendront aux membres en temps voulu.

## **8. Divers**

Pierre-Alain Bapst, directeur de Terroir Fribourg, informe l'assemblée de la nomination de notre Gouverneur Philippe Pillonel au sein de la commission des restaurants agréés où il succède à Roland Chervet.

Jean-Pierre Mathys informe également l'assemblée concernant la nomination de Philippe Pillonel à la présidence de la Fédération Suisse des Confréries Bachiques et Gastronomiques pour une période de trois ans. Cette nomination interviendra samedi 5 avril 2025 à Châbles.

Pour terminer, le Gouverneur adresse ses remerciements à

- ses collègues du Conseil pour leur aide et leur appui, leurs conseils avisés et tout simplement leur bonne humeur
- à toutes les personnes présentes pour leur participation
- à Loïc et Jolan Schmutz qui nous ont accueillis dans des conditions optimales et qui ont prévu une visite de la cave. Un grand merci à eux.

Philippe Pillonel clôt la partie statutaire de l'Assemblée générale 2025 de la Confrérie des Vignobles Fribourgeois à 11 h 01 et donne rendez-vous à chacune et chacun au Chapitre et Ressayat du 14 juin 2025 à Matran.

Un apéritif dînatoire préparé par le Restaurant Bel-Air de Praz ponctue cette assemblée générale.

Le rédacteur du procès-verbal

Jean-Pierre Mathys

Sugiez, le 1<sup>er</sup> mai 2025

**Annexes:**        liste des présences  
                      comptes 2024  
                      texte de présentation de Marc-André Ryter